

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3699

Approbation d'une convention cadre triennale entre la Ville de Lyon et l'association Arty Farty

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3699 - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE TRIENNALE ENTRE LA VILLE DE LYON ET L'ASSOCIATION ARTY FARTY (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Arty Farty organise, depuis 2003, le festival « Nuits Sonores », manifestation grand public autour des musiques électroniques qui rencontre un succès incontestable, en témoigne le nombre de spectateurs qui augmente chaque année. Arty Farty a réussi à donner une identité artistique très singulière aux Nuits Sonores avec une programmation exigeante qui fait place à la découverte, à la diversité et maintient un équilibre entre artistes émergents et têtes d'affiche.

La 15^e édition des Nuits Sonores s'est déroulée du 23 au 28 mai 2017 avec une fréquentation historique de 140 000 personnes, dont 52 200 personnes sur les concerts payants qui se sont tenus aux Subsistances, à la Sucrière, aux anciennes usines Fagor-Brandt et une quinzaine de lieux pour le circuit électro (Marché Gare, Transbo, la Plateforme, Périscope, Ninkasi, Lavoir Public, Epicerie Moderne...).

Le festival a proposé une programmation artistique intergénérationnelle avec des figures historiques allant de Air (programmé à l'Auditorium de Lyon en ouverture) à Laurent Garnier, en passant par Blixa Bargeld, la renaissance de la légende turque Mustapha Özkent, la présence inédite des Chemical Brothers, le groove hypnotique d'ESG et enfin Pharoah Sanders. La plus jeune génération a également été présente sur scène : Stormzy, Johnny Mafia, le duo Khidja, Helena Hauff, Mr TC, King Ghazi, Soichi Terada, Andy Stott et de The Field... avec une grande diversité dans les esthétiques.

Le succès de cette édition tient également à la réussite du Mini sonore aux Subsistances (festival des enfants qui a affiché complet avant l'ouverture des portes), les 38 rendez-vous du programme Extra! Et les 600 bénévoles.

De nombreuses délégations professionnelles, européennes et internationales étaient par ailleurs représentées dans le cadre du festival, notamment dans le forum European Lab, les programmes We are Europe et de la Carte Blanche à Lisbonne.

L'édition 2018 aura lieu du 6 au 13 mai avec des concerts dans les anciennes usines Fagor-Brandt, au Transbordeur, à la Sucrière. Une carte blanche à Amsterdam sera accueillie à la Piscine du Rhône du 8 au 10 mai après-midi.

La Ville de Lyon soutient l'association Arty Farty car elle s'inscrit dans la politique mise en place en faveur des musiques actuelles. Le festival se positionne aujourd'hui parmi les grands rendez-vous électroniques européens donnant à notre ville l'image d'une grande métropole porteuse d'un message de modernité et de jeunesse.

Par délibération n° 2017/3473, une subvention de fonctionnement individualisée a été allouée à Arty Farty pour l'organisation du festival « Les nuits sonores », dont le montant s'élève, pour 2018, à 366 705 €. Le budget prévisionnel de l'événement s'élève à 3 530 510 € pour l'édition 2018.

Afin de définir les nouveaux objectifs de l'association, je vous propose d'approuver la convention cadre pour une durée de trois ans.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2° arrondissement ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1- La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Arty Farty pour une durée de trois ans est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER